

Edwige DIAZ

Vice-présidente du Rassemblement National
Députée de la Gironde
Présidente du Groupe RN – Région Nouvelle-Aquitaine



Bordeaux, le 27 juin 2026.

Objet : Droit de réponse

Dans un article publié en ligne le vendredi 26 juin, intitulé « *L'organe de formation du Rassemblement national perd son agrément, et avec lui une importante manne financière pour le parti* », deux journalistes, **Clément Guillou et Corentin Lesueur**, pourtant familiers des spécificités du monde politique et chargés du suivi du RN depuis plusieurs années, ont écrit de **surprenantes sottises**.

En effet, ils affirment que Jimmy Bourlieux a été « *propulsé dirigeant de l'IFOREL (un organisme de formation des élus locaux) fin 2024 (au moment où sa compagne, la députée RN de Gironde Edwige Diaz, était officiellement chargée de la formation au RN et commandait donc des prestations à l'IFOREL)* ».

Cette phrase comporte **deux grossières erreurs** qu'il était pourtant aisé d'éviter.

I/ « fin 2024 (au moment où sa compagne, la députée RN de Gironde Edwige Diaz, était officiellement chargée de la formation au RN) »

Pourquoi est-il facile de démontrer que cette affirmation est fausse ?

Parce que **l'article L.O. 135-1 du code électoral** impose aux députés de déposer une **déclaration d'intérêts et d'activités** auprès de la HATVP. Parmi les éléments à déclarer figurent les activités professionnelles du « **conjoint, du partenaire de PACS ou du concubin** ».

Si Jimmy Bourlieux avait été mon conjoint à cette période, j'aurais dû le déclarer.

Or, la rubrique de ma déclaration d'intérêts consacrée au conjoint, par ailleurs disponible sur Internet, mentionne clairement : « **Néant** ».

Un manquement à cette obligation ne serait pas resté sans conséquences : **amende, peine de prison, inéligibilité...**

Ce qui n'aurait pas manqué d'être remarqué.

II/ « et commandait donc des prestations à l'IFOREL »

Pourquoi est-il simple de démontrer que, là encore, cette affirmation est fausse ?

1/ Parce que j'ai accordé plusieurs interviews à la presse, toujours accessibles en ligne, dans lesquelles je détaille précisément mes fonctions.

- **Sud Ouest – 11/10/2024**

Politique : la députée de Gironde Edwige Diaz à la tête d'un plan de formation du RN pour « *arriver au pouvoir* »

Extrait de l'article : « *Jordan Bardella a confié à la députée girondine un plan massif de formation des cadres et des militants pour se préparer à des législatives anticipées et aux municipales.* »

- **Boulevard Voltaire – 16/09/2024 - <https://www.bvoltaire.fr/nous-sommes-aux-portes-du-pouvoir-le-rn-lance-la-formation-des-adherents/>**

Extrait de l'article : « *Contrairement à ce que je lis, cette formation n'est pas réservée aux élus. C'est plus ambitieux ! Ces formations seront absolument gratuites. Une formation qui s'ajoute à l'Institut de formation des élus locaux (IFOREL).* »

- **RFI – 02/12/2024 - <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-france/20241201-au-rn-des-formations-pour-les-adherents-en-prevision-de-possibles-elections-anticipees>**

Extrait de l'article : « *À travers ces formations, le Rassemblement national cherche à stimuler ses militants et à détecter des profils intéressants. Il y a des formations programmatiques pour les nouveaux adhérents, des formations sur le media training* », liste Edwige Diaz.

2/ Parce que nos modules de formation sont majoritairement en ligne et disponibles sur notre chaîne YouTube.

<https://youtube.com/@rnformations?si=oUyKSI3LIE9aOXS2>

On peut y lire : « *Notre mission : vous fournir des ressources claires pour comprendre, défendre et transmettre les valeurs qui constituent le socle du Rassemblement national. Que vous soyez adhérent, militant, sympathisant ou simple citoyen intéressé par nos idées et nos actions, notre chaîne est faite pour vous !* »

Il est manifeste que **l'intégralité des formateurs sont des élus du RN**. Chacun comprendra que notre méthode consiste à faire former les adhérents du RN par **des cadres bénévoles du RN**, sur des points programmatiques du RN.

Il est donc déroutant que ces journalistes n'aient pas pris le soin de vérifier ces éléments, pourtant **publics et facilement accessibles**, avant de publier un article qui, par conséquent, **invente des choses qui n'existent pas !**



Edwige Diaz